



## **Proposer une formation doctorale**

Vous avez une idée de cours doctoral ? Votre activité de recherche porte sur un sujet d'actualité ? L'Institut Henri Poincaré vous ouvre ses portes et apporte un soutien logistique adapté ainsi qu'une aide financière.

## **Proposer une formation doctorale**

Vous avez une idée de cours doctoral ? Votre activité de recherche porte sur un sujet d'actualité ? L'Institut Henri Poincaré vous ouvre ses portes et apporte un soutien logistique adapté ainsi qu'une aide financière.

**ATTENTION : le dépôt des projets de cours doctoraux doit être effectué au plus tard le 10 novembre 2021 pour les cours entre juillet et décembre 2022 , et au plus tard le 15 juin 2022 pour les cours entre janvier et juin 2023.**

## **Comment postuler**

Les candidats sont invités à déposer une proposition de programme (4 pages maximum) incluant :

- Les noms des organisateurs et leurs établissements de rattachement
- Un résumé du programme doctoral avec le nom des intervenants
- Les critères scientifiquement motivés étayant le projet
- Le nombre de séances envisagé
- Les pré-requis pour le public
- Un budget prévisionnel

L'Institut vous encourage à discuter de votre projet avec les membres du Conseil Scientifique.

## **Processus de sélection et calendrier**

URL de la page : [https://www.ihp.fr/fr/proposer-une-formation-doctorale&is\\_pdf=true](https://www.ihp.fr/fr/proposer-une-formation-doctorale&is_pdf=true)

La campagne de soumission est ouverte toute l'année. Les projets déposés en ligne sont examinés et validés lors des réunions du Comité de Programmation Scientifique prévues en juin et en décembre.

Après avis du Conseil, une réponse de la Direction de l'IHP vous sera communiquée.

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :  
doctoral@ihp.fr

### **Déposez votre projet en ligne**



#### **INSTITUT HENRI POINCARÉ**

11 rue Pierre et Marie Curie  
75231 Paris Cedex 05

#### **HORAIRES**

Lundi au vendredi : 8h30 à 18h  
Fermé les jours fériés